



HAL
open science

Master Droit public

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit public. 2011, Université Aix-Marseille 3. hceres-02039966

HAL Id: hceres-02039966

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039966>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : AIX-MARSEILLE

Etablissement : Université Paul Cézanne - Aix-Marseille 3

Demande n° S3MA120003363

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit public

Présentation de la mention

L'objectif de la formation est d'assurer et de pérenniser une formation complète et généraliste en droit public interne et comparé. Elle s'appuie sur un M1 qui comporte un groupe de matières d'approfondissement et un groupe de matières d'ouverture permettant la spécialisation. Par ailleurs, les spécialités elles-mêmes présentent parfois deux parcours : exemple : « Droit public approfondi » avec choix entre « Droit public général » et « Droits fondamentaux ». Dans le dossier, les objectifs (formation aux matières classiques et plus novatrices) apparaissent clairement. La construction du M1, avec deux groupes, l'un d'approfondissement, l'autre de spécialisation, est pertinente. Les spécialités du M2 portent sur des sujets de droit public classiques, à une exception près : droit public approfondi, théorie du droit, finances publiques, contrats publics, contentieux, management des collectivités locales, carrières administratives, droit de la défense, reconstruction des états (sujet original qui est une création commune avec le master « Droit international et européen »).

Indicateurs

Effectifs constatés M1 + M2 en 2009	239
Effectifs attendus M1 + M2 en 2010	250
Taux de réussite en 2009	81,58 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'offre de formation est bien construite, cohérente (entre M1 et M2) et diversifiée. Elle comprend des matières classiques et d'autres plus novatrices. Elle semble être fortement attractive dans la région. La construction du M1, avec deux groupes, l'un d'approfondissement, l'autre de spécialisation, est pertinente. Les responsables du master reconnaissent que « la période actuelle est difficile pour nos diplômés et sans doute celle de 2012 à 2015 le sera encore davantage ! », ce qui traduit bien le fait que ces responsables ont pris conscience des difficultés d'insertion des jeunes spécialistes de droit public. Mais les objectifs affichés sont clairs et cohérents avec la construction de l'offre de formation. La mention occupe une place importante dans l'offre de formation de l'établissement. Elle s'articule bien avec le M1.

Les masters occupent une place importante dans l'environnement régional. Le dossier fait état des relations nouées avec l'IEP (Institut d'études politiques) d'Aix, qui apparaît donc comme un partenaire et non pas un concurrent. Les formations occupent également une place importante au niveau national dans l'offre des universités



de province. La participation de praticiens de la région dans certaines spécialités assure un bon ancrage régional. Les masters s'adosent à des équipes de recherche reconnues au niveau national, mais les conditions de participation des chercheurs aux formations ne sont pas explicitées dans le dossier. Le système de tutorat d'initiation à la recherche dès le M1 est bienvenu.

L'adossement aux milieux socio-professionnels devrait être renforcé dans certaines spécialités, même si les étudiants de M1 peuvent réaliser un stage de 3 semaines (ce qui est encore très court) et que les stages des étudiants de M2 sont plus longs. Les liens avec l'IEP d'Aix et l'Université de Nîmes n'apparaissent pas assez clairement dans le dossier de la mention. Les relations internationales sont apparemment développées grâce, notamment, aux échanges d'enseignants et d'étudiants ainsi qu'à l'organisation de colloques internationaux, mais il s'agit de coopérations « informelles » sans conventions avec les universités étrangères. De plus, les liens avec la mention n'apparaissent pas clairement. La structure des spécialités est cohérente, mais la spécialité « Droit de la reconstruction des états », commune au master « Droit international et européen », très originale, devra faire la preuve de sa pertinence. Le nombre moyen d'étudiants par mention (27 par spécialité, pour un nombre total attendu de 250) apparaît un peu trop élevé. Les stages sont obligatoires en M2, mais le nombre de conventions n'est pas indiqué, non plus que la politique générale définie par l'établissement.

Le master apparaît « piloté » sérieusement, mais les conditions du passage du M1 au M2 ne sont pas indiquées. Les données concernant la formation, et en particulier le devenir des étudiants, sont encore très limitées. Les origines des étudiants ne sont pas précisées dans le dossier. Le taux de réussite est élevé et égal en M1 et M2 (80 %), mais comme il ne dépend que des responsables de la formation, il ne permet guère de juger du niveau réel des étudiants. Le dossier n'indique aucune procédure d'évaluation, ce qui est bien sûr regrettable.

Le dossier est bien construit, mais contrasté : les données sont parfois très précises, parfois partielles, concernant notamment la sélection et le suivi des étudiants. L'autoévaluation semble prendre en compte les points forts et faiblesses des formations, mais le dossier ne précise pas l'utilisation qui en est faite. Le dossier ne donne aucune analyse à 2 ans du devenir des diplômés.

- Points forts :
 - Des formations cohérentes, animées par des équipes compétentes composées d'universitaires et de praticiens.
 - Spécialités correspondant à de réels besoins du marché.
 - Ancrage local et ouverture internationale.

- Points faibles :
 - La participation des praticiens semble varier sensiblement d'une spécialité à une autre.
 - Les relations avec les établissements d'enseignement supérieurs étrangers n'apparaissent pas clairement formalisées.
 - Peu d'enseignants étrangers interviennent dans les formations.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de :

- Améliorer l'auto-évaluation.
- Développer les liens avec les établissements étrangers.
- Renforcer, dans certaines spécialités, la participation de praticiens de haut niveau.

Appréciation par spécialité

Droit public approfondi

- Indicateurs :

Effectifs constatés	24
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	70,8 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Les étudiants se voient proposer deux parcours au choix : « Droit public général » et « Droits fondamentaux ». La distinction peut se justifier. Le contenu est cohérent, la compétence des intervenants n'est pas critiquable, en revanche le dossier ne donne pas d'informations concernant la politique des stages. Le dossier indique que le master s'adosse à des centres de recherche réputés, mais ne précise pas les formes que prennent ces relations. Le dossier ne donne aucune information sur les aspects professionnalisants et transverses et sur les aspects formation continue et par alternance. Globalement, il s'agit d'une spécialité bien conçue, qui offre un choix intéressant aux étudiants, animée par une équipe performante d'enseignants-chercheurs, mais le caractère professionnalisant du master n'est pas bien mis en exergue.

- Points forts :

- La compétence des intervenants.
- La cohérence de la structure.

- Point faible :

- Le caractère professionnalisant du diplôme et le devenir des étudiants ne sont pas suffisamment bien présentés.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Recommandation pour l'établissement

Il conviendrait de renforcer la professionnalisation de la spécialité.



Théorie du droit

- Présentation de la spécialité :

Cette formation, accessible aux étudiants en droit titulaires d'un M1, s'adresse à des juristes afin de les recentrer vers l'entreprise juridique. Elle peut également s'adresser à des étudiants en philosophie ou en sciences humaines et sociales qui souhaitent croiser leurs connaissances avec le droit. La formation permet d'acquérir une culture juridique qui confère une maîtrise dans l'analyse juridique. Elle permet d'accéder à l'enseignement et à la recherche mais également aux différents métiers juridiques et judiciaires, notamment la préparation aux examens d'entrée dans les professions d'avocat et de magistrat.

La spécialité est composée de deux parcours : un parcours général et un parcours international en accord avec l'Université d'Ottawa qui délivre un double diplôme master/LLM.

La formation a un volume horaire de 160 ou 170 heures :

- Dans le parcours général : 80 heures de cours fondamentaux et 80 heures de séminaire de recherche.
- Dans le parcours international : 80 heures de cours fondamentaux et 90 heures de cours fondamentaux dans l'université étrangère partenaire (Université d'Ottawa). Dans ce dernier parcours, il est délivré un double diplôme master droit/LLM.

Le master est adossé à un centre de recherche sur la théorie du droit, dynamique (plusieurs colloques). Le dossier ne précise pas les modalités d'intégration des étudiants dans ce centre. Le dossier ne donne aucune information concernant les aspects professionnalisants et transversaux et les aspects formation continue et par alternance.

- Indicateurs :

Effectifs constatés 2008-2009/2009-2010	10/12
Effectifs attendus	17
Taux de réussite 2008-2009/2009-2010	60 %/83 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Ce master 2 « Théorie du droit » est une formation classique, structurée. Elle s'inscrit logiquement dans l'offre de formation de l'Université d'Aix-Marseille et reçoit essentiellement des étudiants titulaires d'un master 1 en droit (master 1 « Droit privé et sciences criminelles », master 1 « Droit public »). Cette formation est également ouverte aux étudiants d'Institut d'études politiques, aux étudiants de philosophie qui souhaiteraient compléter leur formation avec l'étude du droit. Dans ce dernier cas, les débouchés sont moins évidents à déterminer.

Ce master 2 « Théorie du droit » permet de tenter d'accéder à l'enseignement et à la recherche mais également aux différents métiers juridiques et judiciaires, par le biais des examens professionnels d'entrée dans les professions d'avocat ou de magistrat. La formation ici dispensée constitue un complément potentiellement utile aux nécessaires connaissances techniques pour aborder ces examens professionnels. La formation à la recherche résulte des enseignements qui accordent une importance particulière aux différents travaux de recherche et à la possibilité offerte aux étudiants de rédiger et de soutenir un mémoire. Cette formation est également adossée au Laboratoire de théorie du droit qui associe étroitement les étudiants du master à ses travaux comme les « Rencontres de théorie du droit d'Aix ». Par ailleurs, ce master s'appuie sur un partenariat professionnel informel avec différentes juridictions aixoises.

Cette formation connaît une réelle ouverture à l'international grâce à la convention de partenariat conclue avec l'Université d'Ottawa et qui permet la délivrance d'un double diplôme (master en droit /LLM).

Elle est dirigée par deux co-responsables. L'équipe d'enseignants-chercheurs est reconnue pour sa compétence. Les effectifs de la spécialité restent faibles et le dossier ne renseigne pas quant à l'évolution attendue.



La formation pourrait être rendue plus attractive encore si elle faisait une plus grande part à l'analyse des pratiques juridiques.

Les procédures d'évaluation des enseignements par les étudiants et de suivi de ces derniers ne sont pas encore institutionnalisées. Il est toutefois tenu compte des observations des étudiants pour adapter les enseignements.

La professionnalisation s'entend ici d'une manière assez formelle puisqu'elle se traduit d'une part par la conclusion d'un contrat doctoral, d'autre part, pour la majorité, par la présentation des examens professionnels des professions d'avocat ou de magistrat.

- Points forts :
 - Qualité de l'équipe de formateurs.
 - Formation bien structurée.
 - Forte et réelle ouverture à l'international.
 - Efforts menés en vue d'une professionnalisation avec le monde juridictionnel.

- Points faibles :
 - Procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants.
 - Procédure de suivi des étudiants.
 - Faiblesse des effectifs et incertitude quant à leur évolution.
 - Manque de liens avec la pratique juridique.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

Cette formation classique et structurée gagnerait à instaurer des procédures d'évaluation des enseignements par les étudiants ainsi que des procédures normées et chiffrées de suivi des étudiants diplômés ou non diplômés.

Par ailleurs, ce master pourrait officialiser un partenariat qui existe déjà tacitement avec certaines juridictions aixoises. La professionnalisation devrait ainsi être renforcée.

Il conviendrait enfin d'être extrêmement attentif à l'évolution des effectifs.



Finances publiques et fiscalité

- Présentation de la spécialité :

Les objectifs de cette formation sont clairement définis : pour résumer, il s'agit de former des juristes (notamment des fonctionnaires du Maghreb) afin qu'ils aient une connaissance approfondie du système financier français. Mais ces objectifs sont étroits puisqu'ils excluent en fait une préparation à l'application du droit fiscal dans les entreprises, se limitant, pour l'essentiel, à une description du système fiscal français. Les enseignements se répartissent équitablement entre les deux matières (Finances publiques/Fiscalité). Les intervenants sont principalement des universitaires, ce qui est cohérent pour un master « recherche ». Le master est adossé à un centre de recherche universitaire, mais le dossier n'explique pas la nature des relations ni ne décrit l'intensité des liens. Le dossier ne donne aucune information concernant les aspects professionnalisants et transverses si ce n'est qu'il indique qu'un nombre important d'étudiants sont des praticiens, français ou étrangers.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	15
Effectifs attendus	20
Taux de réussite	+80 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Cette spécialité est très utile et trouve naturellement sa place dans le master. Cependant, elle devrait être différenciée, c'est-à-dire à la fois recherche et professionnelle, la distinction entre les deux approches ne se justifiant pas vraiment dans le domaine des finances publiques et du droit fiscal.

- Point fort :

- La spécialité porte sur des matières qui ne sont pas suffisamment enseignées dans les facultés de droit.

- Points faibles :

- La limitation du master au seul domaine de la recherche, ce qui ne permet pas de former les étudiants à une pratique réelle du droit fiscal.
- L'absence, au sein de l'équipe pédagogique, d'économistes et l'insuffisance de praticiens du droit fiscal.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

Il faudrait modifier les objectifs de la formation afin de l'orienter tout à la fois vers un approfondissement de la recherche (notamment en droit fiscal) et vers une préparation à l'application pratique du droit fiscal.



Contrats publics et droit public des affaires

- Présentation de la spécialité :

Les objectifs de la formation sont pertinents puisqu'ils répondent à une demande réelle de juristes spécialistes du droit public économique. En revanche, la distinction entre les deux parcours (« Droit public des affaires » et « Contrats publics ») ne se justifie pas vraiment puisque les étudiants devraient avoir des connaissances dans ces deux domaines. Les contenus et les compétences des intervenants sont cohérents avec les objectifs du master, même si la formation au droit européen économique pourrait être renforcée. La politique de stages n'est pas vraiment précisée. Le master est adossé à un centre de recherche et les étudiants doivent faire un mémoire, mais le dossier ne donne pas plus de précisions. Plusieurs formateurs sont des praticiens de haut niveau et les étudiants doivent faire un stage. Le master accueille des salariés, ce qui souligne son caractère professionnalisant.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	15
Effectifs attendus	30
Taux de réussite	100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La co-habilitation du master avec l'IEP est une excellente chose parce qu'elle permet, d'une part d'éviter une concurrence locale néfaste, d'autre part d'attirer des étudiants de l'IEP, où la sélection à l'entrée est assez forte, dans une formation juridique de haut niveau. Mais la distinction entre les deux parcours ne se justifie pas vraiment, la connaissance d'un domaine paraissant indispensable à celle de l'autre.

- Points forts :

- La co-habilitation avec l'IEP.
- Le haut niveau de qualification des intervenants, universitaires et praticiens.
- L'intérêt des matières enseignées.

- Points faibles :

- La distinction entre deux parcours en réalité complémentaires.
- Une formation à la recherche sans doute un peu insuffisante pour les étudiants tentés par une carrière universitaire.
- La formation au droit européen économique paraît trop réduite.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de créer un parcours unique avec des options et de renforcer la formation à la recherche. La formation au droit européen économique pourrait être renforcée.

Droit de la reconstruction des états

- Présentation de la spécialité :

Les objectifs sont bien définis mais très étroits comme le nom de la spécialité l'indique. Les contenus sont parfaitement cohérents avec les objectifs. Les intervenants sont adéquats parce qu'ils jouissent d'une expérience réelle des domaines concernés. La spécialité est adossée à deux centres de recherche et les étudiants doivent rédiger un mémoire suivi d'une soutenance. Les étudiants doivent être bilingues, ce qui est tout à fait nécessaire en effet compte tenu de l'objet du master. Mais cette formation ne devrait concerner que des praticiens qui chercheraient une formation spécialisée. Cette formation privilégie les candidatures de personnes ayant déjà une expérience étrangère.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	NR
Effectifs attendus	20
Taux de réussite	NR
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Il s'agit d'une formation originale mais dont l'objet est très étroit.

- Points forts :

- L'originalité du sujet.
- Le sérieux de la formation.
- L'expérience de plusieurs intervenants.

- Points faibles :

- Le master est ouvert à des étudiants sans expérience (même si les candidatures de personnes expérimentées sont préférées).
- Le dossier manque de précisions concernant les contacts professionnels envisagés et le suivi des étudiants.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Le master devrait être réservé à des praticiens expérimentés et devrait donc être ouvert dans le cadre de la formation continue.



Droit et management publics des collectivités territoriales

- Présentation de la spécialité :

Le master doit permettre aux étudiants de faire carrière dans les collectivités locales. Le contenu est cohérent avec l'objet du master et les compétences des intervenants, universitaires et praticiens, sont en adéquation avec les matières enseignées. La formation est adossée à deux centres de recherche, mais les liens entre le master et ceux-ci ne sont pas explicités. Le master est bien conçu dans une perspective professionnelle. Les relations avec les collectivités locales paraissent réelles. La formation est ouverte à des praticiens.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	NR
Effectifs attendus	40
Taux de réussite	97 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Le master allie la formation au droit et au management. Il est consacré à un domaine du droit en développement. Il est bien ancré localement.

- Points forts :

- Formation cohérente, bien structurée.
- Une équipe pédagogique comprenant des universitaires et des praticiens.

- Point faible :

- La formation ne prévoit pas de préparation spécifique aux concours de la fonction publique locale.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement)

Le master pourrait s'associer au master « carrières administratives » afin de proposer une préparation spécifique aux concours de la fonction publique territoriale.

Droit et pratique des contentieux publics

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit d'un master professionnel conçu pour former les étudiants à tous les contentieux publics.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	14
Effectifs attendus	20
Taux de réussite	92 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	100 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La distinction entre les contentieux publics et privés est un peu contestable dans certains domaines (par exemple en matière fiscale). La formation est assurée par des universitaires et des praticiens, ce qui est heureux, mais le volume horaire des praticiens n'est pas précisé. La formation est adossée à un centre de recherche, mais les liens avec le master ne sont pas précisés. Le suivi des étudiants paraît très sérieux et les partenaires professionnels qui peuvent accueillir des stagiaires semblent nombreux. Le dossier ne fournit aucune donnée concernant les aspects formation continue et par alternance, ce qui est regrettable pour une formation susceptible d'intéresser des praticiens.

La formation est pertinente et bien pilotée, même si la distinction entre le droit public et privé n'est pas toujours pertinente.

- Point fort :
 - La participation de praticiens nombreux et de haut niveau.
- Point faible :
 - La place du droit des contentieux judiciaires n'est pas précisée.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement

La place du droit des contentieux judiciaires devrait être précisée ainsi que le volume horaire des interventions confiées aux praticiens.



Carrières administratives

- Présentation de la spécialité :

Le master a pour but de préparer les étudiants aux concours des fonctions publiques. Le dossier ne précise pas que le master doit également former au concours de la sécurité sociale (hors fonction publique donc) alors qu'il indique qu'il existe une convention avec l'École nationale supérieure de sécurité sociale (EN3S). Les intitulés des formations sont cohérents avec l'objet du master. Les intervenants sont à la fois des universitaires et des praticiens, mais ces derniers sont en nombre réduit par rapport aux premiers, ce qui n'est pas véritablement souhaitable pour un tel type de master. La formation est présentée comme étant rattachée à des centres de recherche, mais les liens entre le master et ces centres ne sont pas explicités. Des stages sont prévus, mais leur durée minimale de deux mois paraît insuffisante. Les résultats des étudiants aux concours paraissent assez faibles et le niveau des concours réussis ne sont pas précisés : s'agit-il de concours de catégorie A, comme devrait y préparer le master, ou de concours de catégorie inférieure ? Les aspects formation continue et par alternance ne sont pas précisés, ce qui est très regrettable, le master pouvant servir à des praticiens qui souhaiteraient progresser.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	21
Effectifs attendus	28
Taux de réussite	85,71 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	100 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Ce type de master est nécessaire dans une faculté de droit. Mais, compte tenu des spécificités des épreuves des concours, une place plus grande devrait être faite à des praticiens ayant réussi des concours de catégorie A.

- Point fort :

- La participation de praticiens à cette formation.

- Points faibles :

- La professionnalisation du master reste trop réduite.
- L'éventuelle concurrence de l'IEP d'Aix n'est pas précisée.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

La participation à la formation de praticiens ayant réussi des concours de catégorie A devrait être accrue. Le niveau des résultats aux concours devrait être précisé. La durée minimale des stages devrait être allongée. Une collaboration avec l'IEP d'Aix devrait être envisagée.



Droit de la défense

- Présentation de la spécialité :

L'objectif de ce master professionnel paraît pertinent (former des administrateurs militaires destinés à exercer des fonctions d'encadrement et de conseil). Le programme de la formation paraît étendu et complet. Les intervenants sont des universitaires et des praticiens spécialisés. Mais les conditions de l'adossement à un centre de recherche ne sont pas précisées. Les liens sont apparemment très développés avec l'Armée de l'air. Les étudiants sont pour l'essentiel des élèves officiers.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	14
Effectifs attendus	15
Taux de réussite	13
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La formation paraît très utile mais limitée à un seul secteur de la défense nationale. La formation est apparemment ouverte à des étudiants étrangers dans le cadre d'accord de coopération.

- Point fort :

- La formation répond apparemment à un besoin local réel.

- Point faible :

- La formation apparaît uniquement centrée sur l'armée de l'air.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait envisager d'ouvrir la formation à d'autres secteurs de la défense nationale (par ex. gendarmerie) en créant le cas échéant des options. Le dossier de présentation devrait être amélioré afin d'être plus précis sur l'origine et les résultats des étudiants.